

**ÇA, C'EST DU  
CONCRET.**

LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche!***



# Taxe d'habitation : baisse pour 80% des Français

La taxe d'habitation est un impôt profondément injuste : on paye aujourd'hui 3 fois moins de taxe d'habitation à Paris qu'à Perpignan, alors qu'on gagne en moyenne 2 fois moins à Perpignan qu'à Paris.

**1 C'est pourquoi le Gouvernement la supprime.** Sur les avis d'impôts d'octobre 2018, déjà 8 foyers sur 10 ont observé une baisse de 30%. Soit en moyenne, pour ces foyers, une économie de :

- Bordeaux : ↘ 168 €
- Montpellier : ↘ 175 €
- Nice : ↘ 177 €
- Argenteuil : ↘ 230 €
- Strasbourg : ↘ 182 €
- Rennes : ↘ 205 €



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS D'IMPÔTS 2018

TAXE D'HABITATION  
votée et perçue par la commune et divers organismes  
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC  
votée par le parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

### IMPORTANT

À la suite de la réforme nationale de la taxe d'habitation, vous bénéficiez pour cette année d'une réduction de 30% de cet impôt.

M [REDACTED] LOIC

[REDACTED]  
67100 STRASBOURG

**Votre taxe d'habitation est donc de 530 €.  
Sans cette réforme, elle serait de 757 €.**

- 2** Suppression de 100% de la taxe d'habitation pour **80% des Français en 2020.**
- 3** Suppression de 100% de la taxe d'habitation pour **100% des Français en 2022.**

**Rendez-vous sur [en-marche.fr/cestduconcret](http://en-marche.fr/cestduconcret)**

CONTACTEZ-NOUS À [CONTACT@EN-MARCHE.FR](mailto:CONTACT@EN-MARCHE.FR)

**ÇA, C'EST DU  
CONCRET.**

LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche!***



# Le travail paie mieux pour tous.

D'abord, pour que chacun ait un travail qui lui convient :

- 1 Investissement massif dans la formation.** Exemple: le compte de formation personnel des salariés peu qualifiés sera crédité de 800€/an.
- 2 Création d'un tiers payant sur la garde d'enfant** pour ne plus devoir avancer ce coût lors de la recherche d'emploi.
- 3 Des lois qui encouragent l'embauche et la création d'emplois** pour les entreprises.

Ensuite, pour que le travail paie plus :

- 4 Les cotisations salariales ont été supprimées en octobre 2018.** Soit +266€/an pour un salarié au SMIC.
- 5 Les charges sur les heures supplémentaires seront supprimées d'ici 1 an.**
- 6 La prime d'activité augmente dès cette année** pour les salariés et indépendants. **Ce sera en tout +80€ d'ici 2021.**

En tout, cela représente **+100€/mois pour un salarié au SMIC d'ici 2022.**

ou prévues par la convention de collectivité CSG déductible de l'impôt sur le revenu CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 695,25 1 695,25	6,80 2,90	115,27 49,16	
Exonération de cotisations employeur				327,00
<b>Total des cotisations et contributions</b>			<b>379,83</b>	<b>361,06</b>
Net payé en euros				1 320,17
<b>dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie</b>				<b>24,74</b>
Allègement de cotisations employeur				358,00

**Rendez-vous sur [en-marche.fr/cestduconcret](http://en-marche.fr/cestduconcret)**

CONTACTEZ-NOUS À [CONTACT@EN-MARCHE.FR](mailto:CONTACT@EN-MARCHE.FR)

**ÇA, C'EST DU  
CONCRET.**

LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche!***



# Mieux accompagner ceux pour qui c'est le plus difficile

Aujourd'hui, certains soins sont très mal remboursés. Lorsque l'on entend mal et que l'on veut s'équiper de prothèses auditives le reste à la charge du patient est de 1700 € ! Alors, certains y renoncent. C'est inacceptable.

**1** À partir de 2020 les soins dentaires, optiques, auditifs seront entièrement remboursés (soit 0€ à payer pour le patient).

Le montant des minimas sociaux augmentent de manière historique :

**2** +90€ pour l'allocation adulte handicapé.

**3** +100€ pour le minimum vieillesse.

Les retraités modestes sont protégés :

**4** Le Gouvernement a décidé de baisser le taux de CSG de

**300 000 retraités supplémentaires** qui se trouvaient à la limite du seuil entre le taux plein et le taux réduit.

Pour les parents seuls :

**5** Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 le complément mode de garde a augmenté de +30%.

C'est +140€/mois pour une femme ou un homme au SMIC élevant seul(e) ses enfants.

Pour les étudiants :

**6** La cotisation de Sécurité sociale étudiante (217€) a été supprimée.

**7** Le Gouvernement développe la Garantie jeune (un soutien personnalisé +480€/mois) pour les 16-25 ans pour que 500 000 Français puissent en bénéficier.

**8** 60 000 places de logements étudiants seront construites d'ici 2022.

**Rendez-vous sur [en-marche.fr/cestduconcret](https://en-marche.fr/cestduconcret)**

CONTACTEZ-NOUS À [CONTACT@EN-MARCHE.FR](mailto:CONTACT@EN-MARCHE.FR)